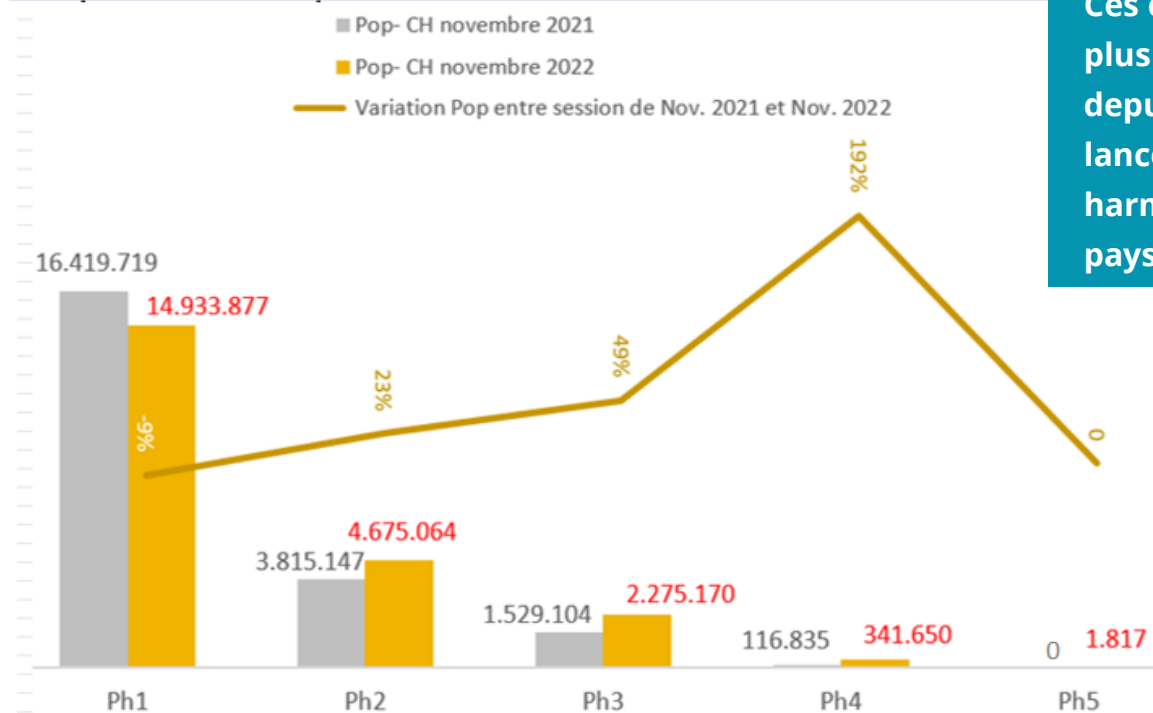


Le FSC Burkina Faso vous informe des priorités, risques et défis en termes de sécurité alimentaire. Chaque bulletin abordera un focus spécifique de la crise et la réponse apportée par les partenaires. Pour plus d'informations, contactez Patrick Ekwanza: cofac-clustsecal@bf-actioncontrelafaim.org

BURKINA FASO : POUR LA PREMIERE FOIS, LE CADRE HARMONISE IDENTIFIE DES POPULATIONS EN PHASE 5

Une nouvelle analyse du Cadre Harmonisé pour le Burkina Faso a été réalisée au mois de novembre 2022, à l'issue de la saison de soudure qui s'est étendue de juin à octobre. Cette analyse confirme la dégradation sans précédent de l'insécurité alimentaire dans le pays et identifie pour la première fois de l'histoire du Burkina Faso **des populations en phase de catastrophe (CH 5) : 1 817 personnes en phase courante (octobre-décembre 2022) et 19 867 en phase projetée (juin-août 2023)**, concentrées dans toutes les quatre provinces de la Région du Sahel.

Selon cette analyse, **2 618 638 personnes** sont actuellement en **Phase 3 à 5 du CH**, soit **une hausse de 59%** par rapport à la même période de l'année passée avec **une augmentation de 192% pour la population en phase 4**. Par ailleurs, on note **une extension géographique de la crise alimentaire**, marquée par la **diminution du nombre de provinces en phase 1 (minimale) de 41%** et **une augmentation du nombre de provinces en phase 3+ de 8 à 12, soit +50%**.



ALERTE

Les pires chiffres d'insécurité alimentaire de l'histoire du pays

Pour la première fois dans l'histoire du Burkina Faso le Cadre Harmonisé identifie des populations en situation en phase 5 sur la période d'octobre à décembre.

Ces chiffres sont les plus alarmants depuis le lancement du cadre harmonisé dans le pays.

FACTEURS CLEFS



Dégradation de la situation sécuritaire avec l'apparition de zones sous blocus :

15 villes sous blocus et 59 communes où l'accès est difficile, soit 1,4M de personnes affectées dans leurs mouvements, activités socio-économiques et conditions de vie. (GHO2023)



Malgré une bonne campagne agricole 2022-23 (production céréalière nationale en hausse de 5,38% et 2,23% comparés à la moyenne 2021-22 et à la moyenne quinquennale respectivement), 24 des 45 provinces ont enregistré des baisses de production allant de 2,84% dans la Léraba à 78,32% dans le Loroum. (CH 2022)



Inflation et la hausse des prix des denrées alimentaires :

le prix moyen des céréales de base a augmenté de 51% par rapport à l'année passée et de 73% par rapport à la moyenne quinquennale au niveau national. Dans la région du Sahel, le prix des céréales a augmenté de 90% par rapport à l'année passée et de 140% par rapport à la moyenne quinquennale. (SONAGES-PAM Nov 2022)

CADRE HARMONISÉ

